

Le 6 juin 2024

# FIERTÉ 2024 :

## NE LAISSER PERSONNE pour compte : ÉGALITÉ, LIBERTÉ ET JUSTICE POUR TOUS

Les premières manifestations de la Fierté ont eu lieu le 28 juin 1970, à New York, Los Angeles et Chicago, à l'occasion du premier anniversaire des émeutes de Stonewall. Elles sont nées de la lutte pour la libération des membres de la communauté LGBTQ+ et pour l'obtention de droits égaux en leur nom.

Aujourd'hui, la Fierté est souvent associée à des célébrations, des défilés, des commandites d'entreprises et des marchandises sur le thème de l'arc-en-ciel. Bien que des victoires significatives aient été remportées et que la visibilité et l'acceptation du grand public aient augmenté, les personnes LGBTQ+ continuent d'être marginalisées et opprimées.



En tant que syndicalistes, nous défendons la devise suivante : **« Causer du tort à l'un d'entre nous, c'est causer du tort à tous. »** Nous savons à quel point il est important d'axer notre travail de défense des droits sur les groupes les plus

marginalisés. Alors que les droits des LGBTQ+ continuent de faire l'objet d'attaques généralisées, nous avons récemment constaté une intensification des médisances et des agressions contre les droits des transgenres, et plus particulièrement contre les jeunes trans. Les gouvernements ont usé de leur pouvoir pour refuser aux jeunes transgenres ou non binaires l'accès aux soins de santé, la participation aux sports et même la possibilité d'utiliser la salle de bain correspondant à leur genre.

En Saskatchewan, le gouvernement a adopté une déclaration sur les droits des parents, qui exige le consentement d'un parent ou d'un tuteur lorsqu'un élève demande que son nom préféré, son identité de genre ou son expression de genre soient utilisés à

l'école. Au Nouveau-Brunswick, à la suite d'un changement de politique, le personnel enseignant n'est plus obligé d'utiliser les pronoms ou noms préférés des élèves transgenres ou non binaires âgés de moins de 16 ans.

Plus tôt cette année, le gouvernement de l'Alberta a annoncé de nouvelles mesures radicales visant à limiter l'accès des enfants et des jeunes LGBTQ+ à des soins de réassignation de genre et à étouffer les discussions sur l'identité de genre et la diversité sexuelle dans les écoles de la province. Les nouvelles mesures législatives interdisent également les traitements hormonaux, les bloqueurs de puberté et les chirurgies de réassignation de genre pour les enfants de 15 ans et moins. Il s'agit des règles les plus restrictives au pays en matière de confirmation du genre.

Les politiques anti-trans qui prennent racine au Canada vont bien au-delà de la discrimination. Elles présentent un risque évident pour le bien-être mental et physique des personnes transgenres partout au pays.

La Fierté est bien plus qu'une célébration. Encore aujourd'hui, il s'agit d'un combat pour la dignité, l'égalité et la sécurité de tous. La haine anti-LGBTQ+ concerne l'ensemble des travailleuses et travailleurs, et nous devons tous nous unir pour l'éliminer. Nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Il n'y a pas de Fierté gaie sans Fierté trans. Il n'y a pas de droits des homosexuels sans droits des personnes transgenres.

Depuis de nombreuses années, le STTP soutient les activités de la Fierté et y participe partout au pays. Nous encourageons les membres à prendre part aux [activités](#) prévues dans leur collectivité et ailleurs.

Solidarité,

Jody Hutton  
3<sup>e</sup> vice-présidente nationale

/2023 – 2027 Bulletin n° 109  
/es sepb 225 gl/scfp1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

